

Commune de MITTELBERGHEIM

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire
Le lundi 1^{er} septembre 2014 à 19h
sous la présidence de M. HILGER Alfred, Maire

Membres présents ou représentés : M. HILGER Alfred
Mme CAVODEAU Marie-Josée, M. MAPPUS Marc, M. BOECKEL Peter
M. FOURNIAL Patrick, M. HANSMANN Frédéric, Mme HIRTZ Elisabeth, M. KRETZ Jean-Paul,
M. LEHNER Jean-Christophe, Mme NEBEL Grazietta (a donné procuration à M. KRETZ Jean-Paul),
M. SCHWOB Patrick, Mme SELTZ Catherine (a donné procuration à M. FOURNIAL Patrick),
M. SELTZ Daniel, Mme TRITSCHLER Michèle, M. WANTZ Stéphane

Membres absents excusé : Mme SELTZ Catherine (a donné procuration à M. FOURNIAL Patrick)
Mme NEBEL Grazietta (a donné procuration à M. KRETZ Jean-Paul)

Membres absents non excusé : /

Membres du conseil municipal : Elus : 15 En fonction : 15 Présents ou Représentés : 15

Avant de débiter la séance, M. le Maire propose d'ajouter un point dans l'ordre du jour :

- Agir pour le Conseil d'Alsace : proposition de motion

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout du point ci-dessus.

N°64/2014

Objet : Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Celui-ci a été approuvé par l'ensemble des membres du conseil municipal.

N°65/2014

Objet : Droit de préemption urbain

- Réf. 159/2014 – Me SPEYSER à Villé : GAEC Armand Gilg et Fils / M. et Mme KULYK Stéphane

Le conseil municipal, à l'unanimité, renonce au droit de préemption pour les parcelles section 01 n° 124/86 et 1/86 d'une contenance de 8,13 ares

N°66/2014

Objet : Procédure judiciaire

Plusieurs infractions au code de l'urbanisme et au plan local d'urbanisme ont été relevées dernièrement.

Des courriers ont été envoyés aux propriétaires afin de régulariser les travaux qui ont été faits sans déclaration préalable.

Sans régularisation des propriétaires, la commune se réserve le droit de recours auprès des tribunaux compétents.

Frédéric Hansmann constate qu'une habitation précaire a fait l'objet d'un départ de feu à l'entrée du village en direction de BARR, de nuit c'eut été le drame humain. Aussi il demande de vérifier et la situation fiscale des logements de ce secteur et la conformité par rapport au code de l'urbanisme dudit logement à la commission urbanisme. En cas d'infraction il s'agira alors de trouver une solution juste et équilibré.

N°67/2014

Objet : Electrification rurale : conservation du régime urbain

Suite au décret n°2014-496 du 16 mai 2014 modifiant le décret n°2013-46 du 14 janvier 2013, l'Autorité Concédante de Mittelbergheim

Commune de MITTELBERGHEIM

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014

- Demande de se soustraire au bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale,
- Et autorise le Maire à déposer une demande de retrait du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale auprès de M. le Préfet.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de conserver le régime urbain d'électrification rurale

N°68/2014

Objet : Personnel communal : gratification d'un stagiaire

CONSIDERANT que Mme CHARRIER Lucie a réalisé les travaux demandés durant son stage pratique de 4 semaines (du 29 juillet au 29 août 2014).

CONSIDERANT les informations fournies par la trésorerie de Barr en matière de rémunération d'une stagiaire.

M. le Maire propose de gratifier la stagiaire à hauteur de 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale 2014.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide,

- de gratifier la stagiaire Mme CHARRIER Lucie, à hauteur de 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale 2014, pour les heures effectuées.

N°69/2014

Objet : Personnel communal : Renouvellement contrat de Mme GEYER Frédérique

CONSIDERANT que le contrat d'engagement annuel de Mme GEYER Frédérique, agent contractuel, viendra à échéance au 31 août 2014 et que la commune est satisfaite de son travail.

M. le Maire propose de le renouveler pour une année aux mêmes conditions et d'y ajouter ses nouvelles attributions en matière d'accueil scolaire.

Le temps de travail hebdomadaire est fixé à 24,59h (24h35 min) annualisé.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de renouveler le contrat de Mme GEYER Frédérique à partir du 1^{er} septembre 2014 jusqu'au 31 août 2015, sous réserve de l'accord du centre de gestion du Bas-Rhin, en y ajoutant ses nouvelles attributions,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

N°70/2014

Objet : Personnel communal : Renouvellement contrat de Mme FASSEL Paméla

CONSIDERANT que le contrat d'engagement annuel de Mme FASSEL Paméla, agent contractuel, viendra à échéance au 18 novembre 2014 et que la commune est satisfaite de son travail.

M. le Maire propose de le renouveler pour une année aux mêmes conditions.

Le temps de travail hebdomadaire est fixé à 35h annualisé.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de renouveler le contrat de Mme FASSEL Paméla à partir du 18 novembre 2014 jusqu'au 17 novembre 2015, sous réserve de l'accord du centre de gestion du Bas-Rhin
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Commune de MITTELBERGHEIM

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014

N°71/2014

Objet : Location de la chasse : mode de consultation

CONSIDERANT que les baux actuels des chasses communales expirent le 1er février 2015. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2015 au 1er février 2024.

Issus de la loi locale du 7 février 1881 sur l'exercice du droit de chasse, les articles L.429-2 et suivants du Code de l'Environnement donnent mandat à la commune pour relouer les chasses au nom et pour le compte de la collectivité des propriétaires fonciers.

La location des chasses aura lieu conformément à un règlement dénommé "Cahier des charges type des chasses communales" arrêté par le Préfet en date du 8 juillet 2014, après consultation des organisations représentatives des communes, des chasseurs, des agriculteurs et des propriétaires forestiers.

La procédure de mise en location de la chasse débute par la consultation des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la chasse conformément au cahier des charges.

Le produit de la location de la chasse peut être acquis à la commune si deux tiers au moins des propriétaires de la commune possédant deux tiers des terrains chassables en décident ainsi, la commune utilise les fonds dans l'intérêt collectif local.

Lorsque la double majorité n'est pas réunie, le produit de la location est réparti entre les propriétaires. Le mode de consultation des propriétaires fonciers est laissé à l'appréciation du Conseil Municipal qui doit se prononcer par voie de délibération.

Concernant le mode de consultation des propriétaires fonciers, deux options sont envisageables :

- soit les propriétaires fonciers sont convoqués à une réunion publique selon l'usage local (affichage en Mairie, publication par voie de presse...)
- soit les propriétaires fonciers sont consultés par écrit.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de consulter les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la chasse par écrit (cette procédure nécessite l'envoi de plus de 500 courriers) ;
- charge M. le Maire d'organiser la consultation.

N°72/2014

Objet : Création d'une commission consultative communale de la chasse

CONSIDERANT que l'adjudication de la chasse communale interviendra pour une nouvelle période de 9 ans qui débute en février 2015.

Il convient de ce fait de créer la commission et de désigner les membres du conseil municipal qui siégeront à la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de créer la Commission Consultative Communale de la Chasse,
- de désigner M. HANSMANN Frédéric et M. BOECKEL Peter comme membres qui siégeront à la commission. Si nécessaire, ils seront également appelés à siéger à la commission de location de chasse.

N°73/2014

Objet : Rapport des commissions

Commission Bâtiments, Urbanisme, PLU et Cimetière :

M. BOECKEL Peter rapporte ce qui a été dit lors des réunions du 21 juillet et 19 août 2014.

Commune de MITTELBERGHEIM

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014

N°74/2014

Objet: Agir pour le Conseil d'Alsace : proposition de motion

L'Assemblée Nationale a récemment adopté un redécoupage territorial imposant la fusion de l'Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Outre l'absence de définition claire des compétences, le projet de fusion manque de précision au sujet des financements.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal d'adhérer à la motion du maire de Mulhouse qui dit non à la fusion et vise à relancer le Conseil unique d'Alsace.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la motion.

<http://www.petition-alsace.fr/arretons-de-subir/>

N°75/2014

Objet : Distinction Commune Nature : Audit démarche zéro pesticide

M. BOECKEL Peter, adjoint au maire était présent lors de l'audit. Il fait un compte rendu des questions qui ont été posées. Une commission se réunira cet automne pour décider de l'attribution d'une deuxième libellule.

Départ de M. FOURNIAL Patrick à 20h30

N°76/2014

Objet : Divers

- Mme l'Ambassadeur représentante permanente de la Pologne auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg souhaiterait offrir à la commune une plaque commémorative (60 x 45 cm environ) à la mémoire du poète Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature. A cette occasion, une délégation d'une centaine de personnes sera présente le vendredi 3 octobre 2014 vers 18h30.

- L'association du souvenir français souhaite faire passer un cortège de véhicule militaire dans la commune (rue de la Montagne et rue Rotland) le 30 novembre 2014. Une participation financière à hauteur de 400 € est demandée par l'association à la commune.

Après délibération, le conseil municipal décide à 11 voix «contre» et 2 «abstention», de ne pas participer à hauteur de cette somme mais propose en contrepartie de faire un vin d'honneur.

- Une demande de restauration rapide 1 jour par semaine a été reçue. Mme CAVODEAU Marie-Josée se propose de faire une dégustation avant de décider d'autoriser ou de refuser la demande de restauration rapide.

- Yoga : des cours de Yoga, donnés par Mme JAUSON ont désormais lieu à l'Hôtel de ville (1^{er} étage) tous les mercredi. Les tarifs de location de la salle sont les mêmes que ceux actuellement appliqué pour les cours de Pilate du jeudi, donnés par Mme COINDRE.

- Des problèmes de circulations des poids lourd ont été relevés lors de la pause méridienne et plus particulièrement lors des sorties d'école.

- Des problèmes de loyers impayés se font de plus en plus réguliers. Des procédures ont été lancées pour régulariser les impayés.

- La communauté des communes a lancé une réflexion sur un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) intégrant la grenélisation (Règlementation Environnementale).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45

Mittelbergheim, le 10 septembre 2014
Le Maire,
Alfred HILGER

Commune de MITTELBERGHEIM

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2014

| |
|---|
| Département du Bas-Rhin |
| Arrondissement de Sélestat-Erstein |
| Commune de Mittelbergheim |

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 SEPTEMBRE 2014

DATE DE LA CONVOCATION : 26 AOUT 2014

CONSEILLERS EN FONCTION : 15

POINTS DELIBERES :

| N° | Titre | Page(s) |
|-----------|--|---------|
| 64 / 2014 | Approbation du compte-rendu de la dernière réunion | 1 |
| 65 / 2014 | Droit de préemption urbain | 1 |
| 66 / 2014 | Procédure judiciaire | 1 |
| 67 / 2014 | Electrification rurale : conservation du régime urbain | 1-2 |
| 68 / 2014 | Personnel communal : gratification d'un stagiaire | 2 |
| 69 / 2014 | Personnel communal : Renouvellement contrat de Mme GEYER Frédérique | 2 |
| 70 / 2014 | Personnel communal : Renouvellement contrat de Mme FASSEL Paméla | 2 |
| 71 / 2014 | Location de la chasse : mode de consultation | 3 |
| 72 / 2014 | Création d'une commission consultative communale de la chasse | 3 |
| 73 / 2014 | Rapport des commissions | 3 |
| 74 / 2014 | Agir pour le Conseil d'Alsace : proposition de motion | 4 |
| 75 / 2014 | Distinction Commune Nature : Audit démarche zéro pesticide | 4 |
| 76 / 2014 | Divers | 4 |